

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
FOOD STANDARDS AGENCY, LE 12 SEPTEMBRE 2002, CENTRE DE
CONFERENCE DU PAYS DE GALLES DU NORD, LLANDUDNO

Sommaire

1. Le document comprend les minutes provisoires de la réunion publique du Conseil d'Administration tenue le 12 septembre 2002, au North Wales Conference Centre, Llandudno, Pays de Galles.
2. Il est demandé au Conseil d'Administration de **confirmer** que les minutes sont un rapport exact de la réunion.

Secrétariat du Conseil d'Administration

Contacts : Mark Bush	Tél. : +44 (0)20 7276 8612 (GTN 276 8612) Email : mark.bush@foodstandards.gsi.gov.uk
Sue Johns	Tél. : +44 (0)20 7276 8243 (GTN 276 8243) Email : sue.johns@foodstandards.gsi.gov.uk

: Karol Bailey et Vernon Sankey

Introduction du Président

1. Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration leur obligation de déclarer tout intérêt particulier avant la discussion d'éléments correspondants. Cela s'applique aux discussions pendant la séance publique et la réunion à huis clos (qui concerne des questions de gestion interne).

EBAUCHE

2. Deux éléments sont soulevés dans la section points divers :

- Conseil d'étiquetage alimentaire (Michael Walker)
- Rapport du National Consumer Council (Michael Walker)

Elément 1 Minutes de la Réunion du 11 juillet

(Document FSA 02/09/01)

3. Les minutes de la réunion du 11 juillet au Congress Centre, à Londres, sont examinées. Elles sont confirmées comme étant un rapport exact de la réunion, sur modification suivante :

- Dans le paragraphe 56 – première phrase, retirez le mot «formellement » (*formally*).

4. Les membres du Conseil d'Administration notent que la lettre concernant le lait cru de consommation discutée en paragraphe 56 a été préparée par FSA Wales en conjonction avec le Advisory Comittee for Wales (comité consultatif du Pays de Galles) et adressée à l'Assemblée Nationale galloise. Des remerciements sont adressés aux personnes qui l'ont préparée.

5. Considérant le tableau d'action complémentaire, les membres du Conseil d'Administration notent les points suivants :

- Un résumé du document concernant les attributions de l'Agence dans le cadre du développement des organisations nationales et internationales a été publié sur le site Internet de FSA au début du mois.
- Les membres du Conseil d'Administration demandent si le Consumer Committee (comité des consommateurs) a été prié de donner priorité à son activité au sein de son portefeuille concernant les consommateurs à faible revenu. Ils sont informés que le sujet sera traité lors de la réunion du Consumer Committee le 1^{er} octobre 2002. Les membres du Conseil d'Administration notent devoir considérer tout transfert de nouveau projet au Comité pour éviter de le surcharger.
- Le projet de rapport de la VLA (agence des laboratoires vétérinaires du Royaume-Uni) sur les travaux de développement des tests de l'ESB a été rédigé et devrait circuler en fin de mois.

EBAUCHE

Elément 2 Rapport du Président

Programme de langue galloise

6. Le lancement officiel du Welsh Language Scheme de FSA (WLS : programme de langue galloise) aura lieu le mardi 1^{er} octobre 2002. Les membres du Conseil d'Administration accueillent favorablement la nouvelle.

EBAUCHE

Révision de la réglementation sur le dépistage systématique des bovins de plus de 30 mois

[Pendant la discussion de cet élément, Michael Gibson a déclaré un intérêt en tant que producteur et commerçant de viande. Michael Gibson a participé à la discussion et à la détermination de ce problème.]

Groupe d'Évaluation des Risques

7. Une progression des phases initiales de la révision de la réglementation sur le dépistage systématique des bovins de plus de trente mois (Over Thirty Month ou OTM), évitant l'entrée de bovins plus âgés dans la chaîne alimentaire, est annoncée. Le Conseil d'Administration sait que la révision est réalisée par deux groupes : un groupe commun d'évaluation des risques Spongiform Encephalopathy Advisory Committee (SEAC : comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme)/FSA, présidé par Peter Smith, Président du SEAC, et un groupe de parties intéressées présidé par le Président de l'Agence. L'élément essentiel du travail à réaliser par le groupe d'évaluation des risques est la modélisation mathématique de l'épidémie de l'ESB en Grande-Bretagne (réalisée par l'Imperial College). Celle-ci est en cours et devrait être examinée par le SEAC lors de sa réunion de novembre. Une modélisation séparée sera nécessaire pour l'Irlande du Nord, qui ne peut être complétée pendant ce laps de temps, mais qui sera incorporée à une analyse complète britannique à une date ultérieure. Le groupe d'évaluation des risques désire également analyser les données d'autres pays européens, pour vérifier si toutes modifications de la réglementation risquent de soulever des inquiétudes au sujet de la sécurité alimentaire des importations. Une série de rapports générés devrait commencer

Groupe des Parties Intéressées

8. Le groupe des parties intéressées, qui comprend des experts consommateurs, industriels, scientifiques et des agents d'autorité, a également commencé son travail. En attendant les opinions du groupe d'évaluation des risques, le groupe des parties intéressées examine initialement la réglementation sur le dépistage systématique des bovins de plus de trente mois (OTM) par rapport à la loi européenne. En particulier, le groupe examine les options de modification, le caractère pratique de la mise en vigueur de toute réglementation ultérieure à l'OTM et les coûts, avantages et proportionnalité de la modification. Le point principal soulevé par le groupe des parties intéressées est le fait que les réglementations européennes totalement harmonisées prévoient une autre

EBAUCHE

méthode de sauvegarde des consommateurs, à savoir des tests aux abattoirs avant l'entrée du bétail dans la chaîne alimentaire plutôt que l'exclusion d'animaux plus âgés. Toute entorse aux contrôles généraux européens doit être clairement justifiée. La question de savoir si les tests sont fiables pour identifier les animaux infectés pré-cliniquement reste cependant un point crucial de la révision. Le besoin d'introduire des tests à l'abattoir soulèverait également des problèmes significatifs de mise en application, mais le groupe sait que toute action doit s'avérer proportionnelle en termes de coûts supportés par le public et l'industrie. Le groupe étudie également de manière approfondie, sur avis d'expert, le caractère pratique de la mise en vigueur de successeurs possibles à l'OTM qui se baseraient sur la détermination de l'âge des animaux (par examen des dents) ou l'identification (comme les passeports des animaux).

9. Les membres du Conseil d'Administration soulèvent le problème des coûts pour les consommateurs. Ils reconnaissent que les coûts pour les personnes souffrant des variantes de la MCJ ne peuvent être quantifiés. En termes de coûts des tests qui pourraient être supportés par l'industrie, le groupe examine ce qui s'est passé ailleurs en Europe lorsque les tests sur une grande échelle ont déjà été réalisés. L'expérience ne semble pas uniforme, mais il semblerait que quel que soit le coût reporté sur l'industrie, une partie au minimum est transférée au consommateur.
10. Les membres demandent une clarification de la fiabilité du travail des deux groupes, et notent également l'intérêt au sein de la communauté internationale plus vaste. Le Président note que les études de modélisation seraient basées sur des données plus récentes sur l'ESB et les variantes de la MCJ. Il est prévu que les résultats seront éventuellement publiés dans une documentation d'évaluation par les pairs. Les dangers potentiels de l'utilisation de données n'ayant fait l'objet d'aucune évaluation par les pairs sont reconnus. Cependant, le groupe d'évaluation des risques a été sélectionné de manière à comprendre des experts nationaux et internationaux qui pourraient apporter un élément d'évaluation par les pairs. La Commission européenne a également été informée (bien qu'elle ne soit pas représentée dans le groupe). Les membres du Conseil d'Administration notent également que la signification des informations résultant du travail de modélisation demandera une explication précise en langage clair.

-
11. Le Scientific Steering Committee (SSC) de la Commission européenne se réunira prochainement pour considérer les résultats de la recherche effectuée aux Pays-

EBAUCHE

Bas sur les effets de la transformation de l'intestin dans le conditionnement des saucisses et la réduction potentielle d'infectiosité. Aucune indication n'est donnée sur les conclusions possibles du SSC ; il sera peut-être nécessaire d'y répondre rapidement.

12. Le Conseil d'Administration note la réunion du SSC, et réitère son opinion précédente, à savoir que l'Agence ne devrait pas agir unilatéralement si les conclusions du SSC venaient à contredire les siennes. Elle voudrait cependant comprendre clairement la base de toute opinion du SSC. L'établissement de l'EFSA a créé des possibilités de collaboration avec les partenaires à travers l'Europe. Cela permettra d'éviter toute confusion scientifique lorsque des rapports de recherche semblent contredire ou ne pas être en accord, et aidera à clarifier les décisions (par exemple, lorsqu'un modèle d'évaluation des risques est choisi).
13. Une réunion a été tenue avec l'industrie des aliments pour bébés pour discuter de l'étiquetage du pays d'origine de l'agneau dans ses produits. L'industrie est prête à le faire, mais la question reste le caractère significatif pour le consommateur si l'information est présentée sans autre indication sur la prévalence de l'ESST. La Commission doit réaliser une analyse des risques par pays sur l'ESST. L'association industrielle accepte de faire des propositions avant de discuter plus en détail avec l'Agence.
14. Le groupe des parties intéressées recommande également que l'Agence soit proactive dans la communication, avec les principaux groupes consommateurs, de l'avertissement que le mouton et la viande de chèvre plus âgée peuvent contenir des niveaux élevés d'infectiosité si l'ESB est présente. Les communautés musulmanes et afro-antillaises sont identifiées comme de gros consommateurs de viande de mouton et de chèvre. De nombreuses réunions ont été organisées avec les parties intéressées musulmanes pour identifier la meilleure solution et, par la suite, une série de briefings nationaux a été prévue pour les préconisateurs des communautés musulmanes et afro-antillaises. Les réunions ont été bien accueillies et les leaders des communautés locales s'engagent à diffuser les informations. Ils sont également les mieux placés pour juger de la méthode de communication la plus efficace et reconnaître les sensibilités culturelles. Les membres du Conseil d'Administration soulignent qu'il serait profitable de contacter les Autorités Locales pour demander leurs propres contacts au sein des communautés ethniques.

EBAUCHE

Recherche sur la Présence du Prion Pathogène dans le Lait

15. L'Agence a lancé une nouvelle recherche pour examiner si le prion pathogène pouvait être détecté dans le lait des bovins infectés expérimentalement par

16. Des études précédentes d'essais biologiques chez la souris sur le lait de bovins expérimentalement infectés par l'agent de l'ESB n'ont détecté aucune infectiosité de la sorte. Le Spongiform Encephalopathy Advisory Committee (SEAC, comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme) a révisé la documentation sur de telles études à plusieurs occasions, la plus récente remontant à 1999, lorsque le comité avait conclu qu'il n'existait aucun nouveau problème de sécurité. SEAC a néanmoins demandé si le prion pathogène pouvait être présent à des niveaux inférieurs jusqu'ici non détectés. L'Agence a alors lancé une recherche pour réaliser des tests sur le prion pathogène sur des échantillons de lait provenant de bovins expérimentalement infectés par l'agent de l'ESB.

17. Le travail est principalement à une phase expérimentale. Les tests proposés n'ont pas été validés et la possibilité de développer un test adéquat qui s'avèrerait scientifiquement fiable et utile n'est pas encore certaine. Aucun test actuel n'est envisagé jusqu'à ce que l'Agence puisse s'assurer du caractère

18. Les membres notent les implications possibles si les résultats des tests s'avéraient positifs. Le SEAC sera invité à donner une évaluation des risques avant que l'Agence ne considère des mesures de gestion des risques, mais l'Agence devra commencer à considérer ses « demandes de preuves » et comment elle pourrait répondre à des résultats différents. Le Conseil d'Administration est informé que le personnel de l'Agence a considéré des résultats possibles et recherchera le conseil d'experts à ce sujet.

19. Les membres notent que tous les services de parrainage du SEAC ont convenu que la division COMS de l'Agence travaillerait avec le comité sur les problèmes de communication. Les membres reconnaissent le besoin de s'assurer que les messages présentés au public sont clairs et cohérents, mais que ce travail de coordination ne doit pas compromettre l'indépendance du SEAC.

Elément 3 Rapport du Directeur Général

La Health Protection Agency (HPA, agence de protection de la santé)

20. Le Directeur Général fait référence à des inquiétudes précédentes exprimées par les membres du Conseil d'Administration sur l'avenir des travaux de laboratoire sur les aliments réalisés par le Public Health Laboratory Service (PHLS, service de laboratoire pour la santé publique). Les Autorités Locales (AL) ont souligné le problème d'une provision continue de services adéquats en alimentation, eau et environnement (Food, Water, Environment ou FWE) si les laboratoires du PHLS faisaient partie du NHS. Certains membres du Conseil d'Administration ont exprimé une certaine inquiétude vis-à-vis de la perte potentielle d'un soutien proche aux agents d'autorité locaux. Le Directeur Général note que les propositions pour la HPA reflètent les engagements du Ministère de la Santé britannique sur la continuation du travail central de FWE, avec les informations collectées sur un réseau national.

Violation du Contrôle des Importations de SRM

21. Le Conseil d'Administration est informé qu'un certain nombre de cas de SRM ont été relevés dans de la viande importée (3 cas en provenance d'Allemagne, 2 de France). Les membres sont informés que la viande a été saisie et n'est pas entrée dans la chaîne alimentaire. Tous les cas semblent être des cas isolés, des incidents exceptionnels. Les autorités françaises et allemandes ont été informées, ainsi que la Commission européenne. Les autorités des deux pays ont pris ce problème très au sérieux et appliqué les mesures correctives

Audit de l'Institute of Animal Health (IAH, institut de la santé des animaux)

22. Le Conseil d'Administration demande la réassurance que le travail délégué par l'Agence à l'IAH fait l'objet d'un contrôle de qualité réel, se souvenant de l'échec « sheep brain pool » pour DEFRA. Le résultat d'un audit demandé par le Biotechnology & Biological Sciences & Research Council (BBSRC, comité de biotechnologie, sciences et recherches biologiques) a été publié sur le site Internet du BBSRC en août. L'Agence avait un intérêt spécifique ; deux d'entre eux sont couverts par cet audit et menés d'une manière acceptable. Le troisième projet est actuellement révisé.

Histoire de l'haggis dans les médias

25. Il est rappelé aux membres un élément d'actualité qui a circulé pendant l'été et concernait l'haggis. L'Agence n'a jamais suggéré l'interdiction de l'haggis, et l'histoire originale résulte d'une mauvaise interprétation de la position de l'Agence sur l'utilisation de l'intestin du mouton, suite à une discussion lors de la réunion de juin du Conseil d'Administration. L'Agence remercie la Scottish Meat Trade Association pour son aide dans la correction de cette impression erronée créée par les médias. Le cas montre, cependant, que, même si l'Agence a immédiatement publié des informations pour rectifier de telles nouvelles, il n'était nullement garanti que cela serait reporté avec une importance égale à celle de

Quorn

26. Le Conseil d'Administration est informé de deux questions concernant le Quorn. La première concerne l'étiquetage. Le Quorn avait été préalablement identifié

EBAUCHE

comme « provenant des champignons », mais le Président de la FSA et, par la suite, l'Advertising Standards Authority, ont conclu que cela n'était pas exact et que l'étiquetage devait indiquer une « origine fongique ». L'Autorité Locale correspondante s'est chargée de l'affaire et l'étiquetage fut modifié. Il est souligné que cette affaire concerne l'étiquetage du produit et non la sécurité de ce dernier.

27. Le second problème soulevé concerne l'intolérance au Quorn reportée aux Etats-Unis dans le cadre d'une campagne visant à interdire le produit. L'Agence a également reçu des études de cas qui semblent indiquer la possibilité de développement d'une réaction allergique légère chez certaines personnes. Une intolérance possible au Quorn a été considérée avec soin lorsque le produit a été autorisé à la vente, et il est bien connu qu'une personne sur 146 000 peut développer une réaction. Dans ce contexte, une réaction similaire au soya pourrait affecter 1 personne sur 300. La preuve soumise jusqu'ici à l'Agence ne justifie pas un réexamen de l'autorisation produit du Quorn.

Vaccin Gallivac des Poulets

28. Le 9 août, suite à une évaluation complète de la sécurité, la European Medicines Evaluation Agency (agence européenne d'évaluation du médicament) a autorisé l'utilisation d'un vaccin génétiquement modifié (un recombinant) sur les poulets. Le Advisory Committee on Novel Foods and Processes (ACNFP, comité consultatif sur les nouveaux ingrédients et procédés) a déjà précisé que la consommation d'œufs ou de viande provenant d'oiseaux traités avec le vaccin ne posait aucune inquiétude en termes de sécurité alimentaire. Le vaccin pourrait être commercialisé dans tous les pays membres.

Jus de Canneberge

29. Lors d'un contrôle régulier réalisé par les inspecteurs de la Régie, un niveau de radiation exceptionnellement élevé a été relevé dans un échantillon de jus concentré de canneberge importé, bien que les niveaux ne soient pas dangereux pour la santé. Le jus en provenance d'Allemagne, où il est produit, était destiné à la République d'Irlande. L'industrie a agi de manière responsable et a retiré le produit affecté de la chaîne alimentaire. Une enquête approfondie semble indiquer que les canneberges provenaient sans doute d'une zone encore affectée par Tchernobyl. Bien qu'il n'existe aucun risque pour la sécurité, cela est clairement inacceptable pour les consommateurs. Par mesures de précaution,

EBAUCHE

l'Agence a entrepris une enquête sur le jus de canneberge au Royaume-Uni. Les consommateurs ne sont absolument pas appelés à éviter le produit.

de l'Agence Contre le Transfert de Sous-Produits Animaux (Viande Contaminée) dans la Chaîne Alimentaire Humaine : Compte-Rendu

(Document FSA 02/09/02)

[Avant la discussion de cet élément, Michael Gibson a déclaré un intérêt en tant que producteur et commerçant de viande. Michael Gibson a participé à la discussion et à la détermination de ce problème.]

30. Introduisant le document, le Directeur Général note que, lors de sa réunion de septembre 2001, le Conseil d'Administration a adopté le Plan d'Action en sept points et demandé qu'un compte-rendu soit établi après 12 mois. Ce document

31. Le Directeur Général note que, depuis la rédaction du document, le British Poultry Council a confirmé que les travaux sur les règlements et usages de l'industrie (point 4 du Plan d'Action) pourraient être complétés dès la fin de l'année. En ce qui concerne le point d'action 5 (application renforcée de l'Animal By-product Order, ABPO), les progrès sont lents mais certains.

32. Les membres du Conseil d'Administration notent que le State Veterinary Service (SVS) a connu une période de stress considérable depuis l'éruption de la fièvre aphteuse au printemps 2001, et suggèrent la mise en place de plans d'urgence pour que d'autres prennent en charge le travail d'ABPO si une nouvelle éruption sérieuse de la maladie survenait. Il est reconnu que l'établissement de plans d'urgence est difficile vu que la future priorité du travail ne peut être prédite. Cependant, il serait utile d'inclure cela dans les plans d'urgence, et l'Agence

33. Les membres du Conseil d'Administration notent que le travail de la Waste Food Task Force (point d'action 7) est compliqué et risque par conséquent d'engendrer des recommandations controversées. Il est peut-être nécessaire de réaliser une consultation rapide sur les implications de telles recommandations pour permettre au Conseil d'Administration d'obtenir une interprétation plus claire et

EBAUCHE

complète des problèmes. Il est décidé d'inviter le Président de la Task Force à informer le Conseil d'Administration.

Action : Secrétariat/David Statham (EFSG)

34. Les membres du Conseil d'Administration demandent la clarification de l'utilisation des teintures pour le marquage. En réponse, les membres sont informés qu'il n'existe aucune preuve que la décoloration ou tout autre moyen physique pourrait retirer la teinture des aliments. Les affirmations d'altération ne sont donc pas fondées. Le Conseil d'Administration est également informé qu'une consultation est actuellement en cours sur des propositions de retrait de la stérilisation comme alternative aux teintures à travers le Royaume-Uni. La stérilisation effectuée dans des locaux autorisés où se trouvent les sous-produits serait une exception.

35. Le Président du Northern Ireland Advisory Committee (comité consultatif de l'Irlande du Nord) reporte un certain nombre d'inquiétudes soulevées par les membres du Comité lors de leurs discussions à ce sujet.

- Le Comité Consultatif suggère que le Consumer Committee soit contacté pour demander ses opinions sur les problèmes de communication avec les clients.
- L'Irlande du Nord a une frontière terrestre avec un autre pays membre de l'UE, ce qui soulève des problèmes de commerce transfrontalier. En particulier, la République d'Irlande n'a pas teint la viande contaminée, et le Comité Consultatif suggère de contacter le Food Safety Authority d'Irlande pour identifier une
- Le Comité Consultatif demande si le caractère sérieux de ce problème est reflété dans les sentences rendues par le pouvoir judiciaire après accusations.
- Les produits ayant dépassé leur date de péremption pourraient être retirés d'une manière encourageant la fouille des poubelles. Le Comité Consultatif suggère d'étudier ce point de manière plus approfondie, particulièrement dans le contexte des problèmes rencontrés par les personnes à faible revenu.

36. Pendant la discussion des problèmes soulevés, les membres du Conseil d'Administration conviennent que les messages clés aux consommateurs, traiteurs et autres groupes, sont de première importance. Il serait utile d'obtenir les opinions du Consumer Committee sur la meilleure méthode possible pour réaliser cela, particulièrement dans le cas des personnes à faible revenu pour qui la considération première est l'accès à une alimentation bon marché. Les

EBAUCHE

membres du Conseil d'Administration s'inquiètent du volume de travail confié à ce Comité et demandent comment il donnera priorité à son travail. Les membres mentionnent également que la participation précoce des groupes minoritaires ethniques serait bénéfique pour faire circuler le message de l'importance de la vérification de l'origine de la viande.

Action : Barbara Richards (CSCI)

37. L'Agence pourrait contacter la Food Safety Authority d'Irlande pour identifier une méthode cohérente de marquage de la viande contaminée. Il n'existe cependant aucune exigence à travers l'UE pour la teinture, et d'autres pays membres pourraient être peu enclins à adopter cette méthode pour répondre à ce qu'ils pourraient considérer comme un problème spécifique au Royaume-Uni.
38. Il est noté l'indication que les autorités, y compris la police, ont pris ce problème très au sérieux. Les poursuites récentes suites à des accusations sérieuses ont entraîné des peines sévères. Cependant, de nombreux cas ont été réglés devant les tribunaux. Les membres conviennent qu'il serait utile pour l'Agence d'explorer, avec les autres services correspondants, la possibilité de mettre à la disposition des nouveaux magistrats des documentations de formation effective sur les problèmes alimentaires. Dans ce contexte, l'Agence sait que les AL considèrent ne pas posséder les moyens suffisants pour poursuivre des enquêtes compliquées ou de longue durée et se sont tournées vers l'Agence pour demander son soutien. L'Agence ne dispose pas des ressources nécessaires pour agir en tant que source alternative au financement des AL, mais propose d'établir un « fonds de lutte » avec les AL. Celui-ci pourrait servir pour soutenir les cas compliqués ou onéreux. Le fonds serait utilisé pour des cas d'intérêt public national britannique plutôt que d'intérêt local.
39. L'Agence n'a pas examiné en détail tous les problèmes posés par la « fouille des poubelles ». Rappelant les responsabilités de l'Agence en termes de sécurité alimentaire, les membres du Conseil d'Administration soulignent qu'il n'est pas nécessaire de retirer tous les accès aux aliments ayant juste dépassé la date de péremption. Ceux-ci pourraient s'avérer une source alimentaire bon marché (et donc attirante) pour les personnes à faible revenu. Les membres du Conseil d'Administration insistent sur le fait que cette méthode ne suppose pas un soutien pour le recyclage d'aliments ou l'utilisation d'aliments ayant dépassé la date de péremption lorsque la sécurité est remise en question.

EBAUCHE

40. Enfin, les membres notent que la traçabilité est examinée dans le paragraphe 9 du document. La traçabilité étant un élément clé de l'HACCP (analyse des risques – produits critiques pour leur maîtrise), l'Agence devrait viser à soutenir les entreprises dans l'application de sa stratégie d'HACCP en apportant des informations et des conseils et en se chargeant de la mise en application. Il est noté que les organisations relativement faciles à contacter ont tendance à être de grosses entreprises qui voient un avantage commercial dans la poursuite de l'HACCP. Il est plus difficile de contacter des petites entreprises ou celles n'appartenant pas à une association professionnelle.

41. En résumé, le Président confirme que le Conseil d'Administration a noté la progression du plan d'action, et les autres questions soulevées dans le document. Le Conseil d'Administration annonce les points suivants :

- Le Conseil d'Administration considérera le rapport de la Waste Food Task Force après consultation du public. La Commission sera invitée à informer le Conseil d'Administration de ses conclusions ;
- Les opinions du Consumer Committee seront demandées en termes de communication des problèmes de viande contaminée/déchets alimentaires, en notant que les consommateurs à faible revenu ne devraient pas perdre l'accès aux sources alimentaires bon marché ;
- Considérera si le « fonds de lutte » proposé couvrira les enquêtes ainsi que les poursuites judiciaires ;
- Examinera l'établissement d'une documentation sur les problèmes de sécurité alimentaire pour les nouveaux magistrats ; et
- Apportera des informations supplémentaires pour les traiteurs sur la traçabilité dans le cadre d'une stratégie d'HACCP.

Action : Debby Reynolds (Directeur Vétérinaire)/David Statham (EFSG)

Proposition de Réglementation Européenne pour les Contrôles Officiels sur les Produits d'Origine Animale pour la Consommation Humaine

(Document FSA 02/09/03)

[Avant la discussion de cet élément, Michael Gibson a déclaré un intérêt en tant que producteur et commerçant de viande. Michael Gibson a participé à la discussion et à la détermination de ce problème.]

EBAUCHE

42. Les propositions européennes discutées dans le document couvrent une grande partie du travail réalisé par le Meat Hygiene Service (MHS, Service pour l'hygiène de la viande) et le Service Vétérinaire du Department of Agriculture and Rural Development (DARD, Ministère de l'agriculture et du développement rural) de l'Irlande du Nord. Les contrôles couvrent le travail réalisé dans les abattoirs et les ateliers de découpe autorisés, ainsi que les contrôles à effectuer sur les fruits de mer, les produits de la pêche, le lait et les produits laitiers. Les propositions s'écartent des contrôles normatifs actuels et se tournent vers un système basé sur les risques qui accentue la responsabilité du producteur. L'Agence soutient, en termes généraux, les systèmes basés sur les risques et proportionnels, mais il est rappelé aux membres du Conseil d'Administration les objections au système proposé soulevées par UNISON et d'autres. L'Agence ne soutient pas une mise en vigueur accrue sauf si elle comporte des avantages sanitaires réels pour le public, et similairement ne soutient pas des contrôles relâchés si cela accentue les risques sanitaires pour le public. Le nouveau système est voué à la controverse vu qu'il propose une participation accrue du personnel des ateliers, soulevant le vieux problème du manque de confiance dans la politique
43. Similairement, d'autres problèmes sont soulevés concernant les coûts (paragraphe 15-16 du document). Les propositions européennes favorisent actuellement la récupération totale des coûts. Cela pourrait engendrer des coûts plus élevés pour les consommateurs, bien que faisant disparaître la charge supportée par le contribuable. L'industrie considère que la récupération totale des coûts présente une menace pour la viabilité des petits ateliers. L'Agence n'écarte pas la possibilité d'une subvention publique, mais ne voudrait pas compter entièrement sur cette aide. Il est important que toute modification du système des coûts s'applique de manière cohérente à travers tous les pays membres. Un investissement public partiel ou total signifie que les pays où les coûts sont prélevés sur les producteurs, comme le Royaume-Uni par exemple, sont pénalisés. Il est conseillé au Conseil d'Administration de soutenir le régime
44. Il est rappelé aux membres que les négociations sur les propositions de Contrôles Officiels progressent désormais rapidement. Ce document est une mise à jour pour les membres, résultat d'une consultation approfondie. Rappelant cela, le Conseil d'Administration est invité à convenir de la ligne de négociation. Des rapports seront réalisés sur les développements futurs.

responsable que d'autres. En réponse, les membres sont informés que les propositions de la Commission sont assez flexibles pour faire face à la fois aux opérateurs qui agissent constamment d'une manière responsable et à ceux qui sont irresponsables. Par exemple, le personnel d'atelier du dernier groupe n'est

47. Les membres du Conseil d'Administration demandent la justification des modifications proposées pour l'inspection des producteurs de gibier sauvage. Les membres sont informés que la Commission européenne pense que les mêmes contrôles doivent être appliqués à la production pour les marchés nationaux et internationaux. Les services gouvernementaux précédents pensaient que les contrôles étaient excessifs, et avaient autorisé un nombre inférieur de contrôles restrictifs pour la production nationale. Les modifications proposées au système national actuel, qui devraient suivre les contrôles européens, ont pour but de permettre une méthode cohérente pour les produits nationaux et d'exportation. Il est soutenu que les consommateurs de gibier sauvage connaissent parfaitement la nature du produit et le risque élevé de sa méthode de production et l'acceptent. Cependant, l'Agence a prévu de réaliser une étude indépendante sur

EBAUCHE

le gibier sauvage pour clarifier ces questions. L'Agence pense que ces contrôles doivent être harmonisés à un niveau proportionnel au risque. Les membres notent que, dans le cadre des propositions, une provision a été faite pour l'offre directe aux consommateurs de petites quantités de gibier.

48. Les membres du Conseil d'Administration demandent une justification de la proposition de passage à un échantillonnage hebdomadaire pour contrôler les bio-toxines dans les fruits de mer. Les membres du Conseil d'Administration sont informés qu'un travail considérable a déjà été réalisé à la Fisheries Research Institute (institut de recherches sur les produits de la pêche) d'Aberdeen au nom de FSA Scotland. Celui-ci a suggéré un échantillonnage mensuel pour un niveau de toxines en augmentation et un échantillonnage sur quatorze jours pour un niveau en baisse. L'échantillonnage hebdomadaire n'apporterait aucun avantage supplémentaire. Un suivi technique de ce travail sera proposé au Conseil d'Administration. Il est décidé que l'Agence devra continuer à négocier sur la base de preuves scientifiques.

Action : FSA Scotland

Paragraphe 15 – 16. - Coûts

49. Le Conseil d'Administration note les questions soulevées dans le document (examinées dans le paragraphe 42 ci-dessus). Les membres du Conseil d'Administration notent que les régimes des coûts sont appliqués de manière incohérente à travers l'UE. Si la récupération des coûts était appliquée correctement, cela pourrait augmenter le coût de certaines viandes importées vu que les coûts seraient transférés au consommateur. Les membres du Conseil d'Administration confirment leur soutien pour le régime des coûts britannique actuel, accepté par les Ministres. Notant l'effet potentiel de la récupération totale des coûts sur les petits opérateurs, les membres du Conseil d'Administration demandent à ce que la position britannique soit confirmée aussi fortement que possible.

50. En résumé, le Président note que :

- Le Conseil d'Administration confirme la position de l'Agence sur les propositions de la Commission comme indiqué dans le paragraphe 18 et plus haut dans le document, et
- Convient que l'Agence devrait soutenir le maintien du régime actuel des coûts

51. Le document permet un suivi des progrès pour le Conseil d'Administration avec une référence particulière aux discussions en Europe. Le Conseil d'Administration est informé que, à un niveau européen, le Royaume-Uni reste le seul pays à avoir exprimé publiquement ses doutes sur les exigences d'étiquetage et de traçabilité proposées. Cependant, tous les états membres n'ont pas pris une position finale sur cette question. Il est particulièrement important pour l'Agence de savoir que le public ne sera pas induit en erreur sur les possibilités d'informations fiables de l'étiquetage. Depuis le dernier rapport sur cette question, la discussion dans la Chambre des communes et la Chambre des lords a largement soutenu la position de l'Agence. Le document souligne également les activités de l'Agence pour soutenir sa participation indépendante dans le débat du Gouvernement sur les OMG. Cela comprend des méthodes de recherche d'opinions auprès d'une grande variété de groupes, par exemple à travers un « jury de ressortissants » sur le site Internet.
52. Le Conseil d'Administration note que la traçabilité reste un élément crucial des propositions d'étiquetage et demande si l'industrie a confiance dans le caractère pratique de cette méthode, surtout dans le cas des marchandises en gros. Le Directeur Général partage cette inquiétude et demande à discuter avec les personnes qui pensent que cela est possible. Les membres notent que, lors des discussions, l'industrie alimentaire ne s'est engagée à la traçabilité que pour ses propres marques et nullement pour la généralité des marchandises en gros.
53. Les membres du Conseil d'Administration demandent si le débat sur les questions des OMG, lancé récemment par le Gouvernement, a été promu, et si une distinction suffisante a été faite entre les questions environnementales et la sécurité alimentaire. Les membres sont informés que le débat est à ses tous débuts. Il est cependant clair que peu de membres du public ressentent le besoin de différencier les aspects environnementaux et la sécurité alimentaire.

EBAUCHE

54. Les membres du Conseil d'Administration demandent que l'Agence n'ignore pas les développements futurs possibles sur les OMG, comme l'extension des autorisations d'OGM aux animaux et aux poissons. Les procédures de concession de licences existent déjà sous la directive volontaire de dissémination et le règlement sur les nouveaux ingrédients. Les restrictions d'étiquetage couvrent les produits dérivés de tels animaux.
55. Les membres du Conseil d'Administration notent que la contribution de l'Agence au débat gouvernemental sur les OGM doit être impartiale. L'Agence ne joue aucun rôle dans la promotion des intérêts industriels, mais sa priorité reste le choix du consommateur et la sécurité du public. Les plans pour la promotion de différents éléments de la contribution de l'Agence doivent être considérés dans ce contexte. Les membres du Conseil d'Administration sont informés que des plans pour la promotion du « jury de ressortissants » et d'autres aspects sont encore en cours de développement, mais que le défi consistant à les placer dans leur juste contexte est pris en considération.
56. En résumé, le Président note que les implications des développements au niveau européen seront discutées lorsqu'elles apparaîtront. Le Conseil d'Administration examinera à nouveau l'étiquetage des OGM lors de sa réunion de novembre et les problèmes des OGM en général dans six mois environ lorsque les fils du débat gouvernemental auront été développés.

Rapports des Présidents des Comités Consultatifs

(Documents FSA 02/09/05, FSA 02/09/06 et FSA 02/09/07)

Pays de Galles

57. Le Président du Comité Consultatif du Pays de Galles informe les membres d'une réunion publique du Comité tenue à l'exposition agricole royale galloise (Royal Welsh Agricultural Show). La réunion a suscité un intérêt certain, et s'est avérée une excellente « devanture » pour l'Agence et ses activités.
58. La consultation sur la Stratégie Nutritive pour le Pays de Galles est désormais terminée. Il est prévu que la stratégie sera publiée en début d'année prochaine. En outre, le Comité Consultatif participera à nouveau à la campagne « Keep Well for Winter » (préparez-vous pour l'hiver).

EBAUCHE

Ecosse

59. Le Président du Scottish Food Advisory Committee (comité consultatif écossais sur l'alimentation) mentionne qu'un troisième déluge anormal pendant le mois d'août a causé une alerte micro-biologique à Glasgow, conseillant aux consommateurs de faire bouillir l'eau. Cet incident posait également des problèmes de sécurité alimentaire connexes correctement maîtrisés par FSA Scotland. L'incident démontre la nécessité de maintenir de bonnes relations professionnelles avec d'autres organismes.

Irlande du Nord

60. Le Président du Comité Consultatif de l'Irlande du Nord souligne que le Comité a considéré le problème du lait cru lors de sa récente réunion en huis clos. Il en a conclu que, n'étant pas actuellement vendu au détail en Irlande du Nord, une proposition d'interdiction était sans objet.

61. La réunion avait également considéré un document sur la viande contaminée et la Waste Food Task Force. Cela s'est avéré particulièrement positif, permettant aux inquiétudes et questions du Comité d'être soulevées dans la discussion ci-dessus. Les commentaires du Conseil d'Administration en réponse seront

Documents d'Information

62. Le Président rappelle aux membres qu'ils sont invités à discuter de points spécifiques avec le(s) auteur(s) des documents d'information.

63. Le Conseil d'Administration félicite MHS pour son travail souligné dans le document NOTE 02/09/01.

DIVERS

Etiquetage

64. Le Conseil d'Administration félicite la Food Labelling Standards Division (division des normes d'étiquetage alimentaire) pour la simplicité et la clarté des informations récentes et des conseils sur les questions d'étiquetage concernant l'utilisation de termes comme « traditionnel » et « fait maison ».

EBAUCHE

National Consumer Council (NCC)

65. L'attention des membres du Conseil d'Administration est attirée sur un rapport du NCC publié récemment et concernant les attitudes des consommateurs face aux questions de politique de sécurité alimentaire. Il a été consenti à faire circuler le rapport entre les membres.

Action : Secrétariat

Date de la Prochaine Réunion

La prochaine réunion aura lieu le 14 novembre au Management Centre Europe, Rue de l'Aqueduc, Bruxelles, Belgique.

EBAUCHE

Résumé des Actions à Entreprendre

Index	Action	Echéance	Progrès à ce jour
12Sep02/O/140	Inviter le Président de la Waste Food Task Force à informer le Conseil d'Administration au sujet du rapport (para 41).	Déc. 02	Fixé provisoirement pour le 11 décembre.
12Sep02/O/141	Inviter le Consumer Committee à exprimer ses opinions en termes de communication des problèmes de viande contaminée/déchets alimentaires (para 41).	Fév. 03	Prévu pour la réunion du Consumer Committee en fév. 03.
12Sep02/O/142	Faire circuler l'ébauche des règlements et usages de l'industrie dès qu'elle sera disponible (para 31).		pour la fin de l'année.
12Sep02/O/143	Inclure les points émis par le Conseil d'Administration sur les travaux concernant la viande contaminée/les déchets alimentaires (para 41).		<p><u>Documentation pour les magistrats</u> : Les hauts fonctionnaires ont contacté l'Association des Greffiers. Réponse attendue après la réunion de décembre de sa Sous-commission chargée des Amendes (Penalties Subcommittee).</p> <p><u>Fonds de Lutte</u>: des remarques ont été faites au sous-groupe de l'Enforcement Liaison Group (groupe de liaison sur la mise en application) examinant les propositions pour le fonds de lutte.</p>
12Sep02/O/144	Note sur les travaux de contrôle des bio-toxines dans les fruits de mer en Ecosse (para 48)	Nov. 02	La note a été reçue et sera introduite au document de

EBAUCHE

			décembre concernant les fruits de mer/Diuretic Shelfish Poisoning (DSP, empoisonnement diurétique des fruits de mer).
12Sep02/O/145	Faire circuler le détail des dispositions pour le « jury de ressortissants » de l'Agence sur les problèmes des OGM (para 55)		Les propositions sont toujours en préparation et aucune documentation n'a encore été publiée. Une documentation est prévue pour novembre.

		Nov. 02	Ebauche de documentation sous révision en vue de sa circulation en fin novembre.
--	--	---------	--

EBAUCHE

			Compte- rendu oral proposé pour la réunion du Conseil
--	--	--	---

EBAUCHE

			d'Administrati on en février 03.
--	--	--	--

			Compte-rendu oral en février 03, documentation de mise à jour en juillet 03.
11Jul02/O/133	Demander au Consumer Committee de considérer un soutien éventuel pour les groupes de consommateurs participant dans les groupes des parties intéressées (para 18)	Feb 03	Prévu pour la réunion de février 2003 du Consumer Committee.
11Jul02/O/135	Développer les travaux sur la documentation concernant les intérêts des consommateurs à faible revenu (para 44)	En-cours	Discutés lors de la réunion d'octobre du Consumer Committee.

EBAUCHE

			Une note sur cette discussion circulera d'ici la fin novembre.
--	--	--	--

EBAUCHE

Actions Entreprises

Index	Action
11Jul02/O/139	Considération de l'inclusion du résumé de la note sur les attributions de l'Agence dans le cadre du développement des pays dans « FSA News » (para 61). Un article est désormais disponible sur le site Web de la FSA.
14Mar02/O/118	Rapport sur l'application des recommandations de la révision de la FSA des comités scientifiques (para 41). Rapport inclus pour la réunion du Conseil d'Administration de novembre 02, en tant que document d'information.
19Sept01/O/60	Circulation du calendrier pour la révision de la position du Conseil d'Administration sur l'étiquetage des OGM, en considérant les progrès des techniques de détection (para 36). Se reporter à l'élément 19Sept01/O/65 ci-dessous.
19Sept01/O/64	Demande d'une méthode d'analyse pour la détection des OGM en tant que condition finale d'homologation (para 36). Se reporter à l'élément 19Sept01/O/65 ci-dessous.
19Sept01/O/65	Etiquetage des OGM à retourner pour une discussion substantive du Conseil d'Administration après développement des propositions de l'UE (para 36). Problèmes des OGM discutés lors de la réunion de septembre du Conseil d'Administration, avec circulation d'une documentation supplémentaire pour discussion pendant la réunion de novembre. Méthode d'analyse notée et incorporée à la position de la FSA.
12Sep02/O/146	Circulation du rapport du National Consumer Council (NCC) concernant les attitudes des consommateurs face à la politique de sécurité alimentaire le 27 septembre (para 65).